

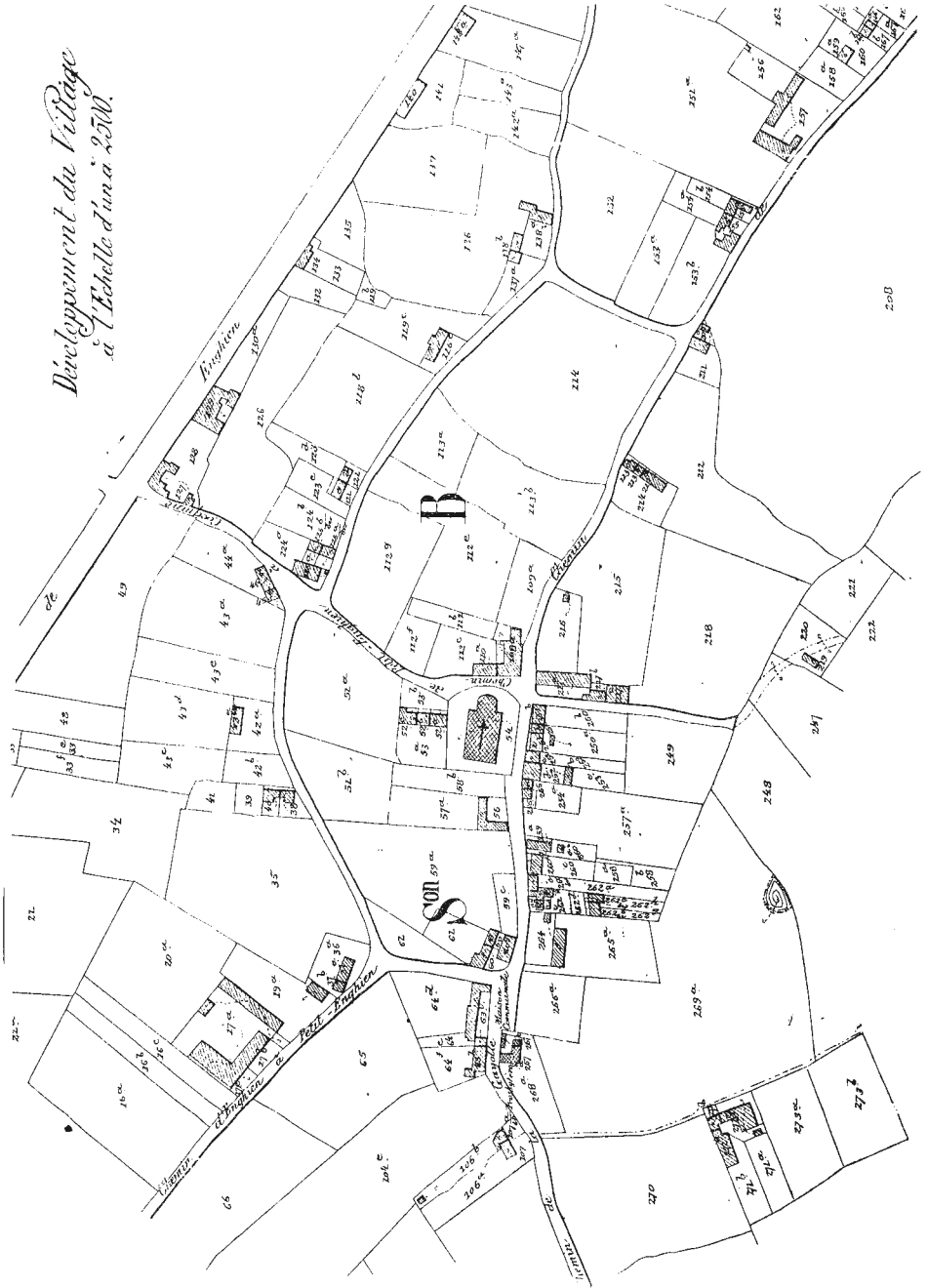
L'Eglise Saint-Sauveur à Petit-Enghien



Contribution à son histoire

Michel DAYEZ
Curé de Petit-Enghien

*Développement du Village
à l'Echelle d'un à 2500.*



Plan cadastral de Petit-Engchien (début XIX^e s.).
(Archives C.P.A.S., Cliché C.A.E.)



L'église Saint-Sauveur à Petit-Enghien.
(Façades Ouest et Sud)
(Photo J. Leloucq. Cliché C.A.E.)

L'église de Petit-Enghien, dédiée au Saint-Sauveur transfiguré, fut reconstruite dans la seconde moitié du dix-huitième siècle, comme beaucoup d'édifices du culte à cette époque. En commençant la présentation de l'église, Soil de Moriamé s'exprime ainsi :

Eglise Saint-Sauveur : construction en briques de 1777, réédifiée sur des fondations plus anciennes; tour d'époque gothique, en moellons de pierre⁽¹⁾.

Sur quels documents s'est-il appuyé pour avancer la date de 1777 ? Nous avons heureusement une indication décisive : 1778 est gravé dans la face Sud de la colonne rectangulaire se trouvant immédiatement à droite, dès que l'on a franchi la double porte qui sépare l'intérieur de l'église du porche d'entrée. Depuis les travaux réalisés avec la collaboration de nombreux paroissiens sous le pastorat de l'abbé J. Hermans, cette inscription est aisément accessible. Cette date peut être considérée comme marquant l'achèvement des gros travaux de l'église⁽²⁾. Une autre précision nous est fournie par le registre du doyen de chrétienté de Hal : la bénédiction de l'église le 9 novembre 1778 par l'abbé Jean-François Vanderhoudelingen, curé de Hoves et doyen de Hal⁽³⁾. Quant à l'aménagement intérieur de l'église : boiseries, sculptures, mobilier, il semble avoir été terminé assez rapidement selon les indications fournies par les deux sculptures se trouvant de chaque côté du chœur : entre 1781 et 1783⁽⁴⁾. La date du 9 novembre est à mettre en relation avec la dédicace au Saint-Sauveur; ce jour est, en effet, celui où l'on célèbre la dédicace de l'archibasilique du Très Saint-Sauveur à Rome, encore appelée du Latran. Par ailleurs, l'ancien

(1) E.J. SOIL de MORIAMÉ, *Inventaire des objets d'art et d'antiquité*, t. VI, Soignies, Enghien, La Louvière, Le Rœulx, 1927, p. 148. Les publications ultérieures reprennent toujours la date de 1777. Ainsi J. GODET, *Jadis à Petit-Enghien. Prospective dans le passé de ce village*, s.l., 1967, p. 128; J.-M. LEQUEUX, *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Province du Hainaut. Canton d'Enghien*, Bruxelles, 1978, p. 35. Le catalogue de l'exposition tenue à Mons en 1968 concernant les *Trésors d'art de Saint-Denis-en-Broqueroie* donne à la page 95 la date de 1717. Vraisemblablement s'agit-il d'une erreur typographique.

(2) J. GODET avait repéré cette inscription, mais n'avait pu y avoir accès. Il s'exprime ainsi, *op. cit.*, p. 134, là où il est question du *Comptoir Saint-Sauveur* : ... *L'un des côtés du comptoir s'appuie en partie contre une colonne engagée. Sur le piédestal de ce pilastre, l'on distingue burinés dans la pierre, deux signes (ou lettres ?) qui forment le début d'une inscription dont le comptoir cache malheureusement la suite.* Ce banc a été enlevé lors du réaménagement intérieur de l'église; on devine encore sur le pavement et le dit pilastre les traces de sa présence.

(3) Selon les extraits publiés par E. VAN CAUWENBERGHS dans *A. C. A. E.*, t. III, 1887-1890, p. 284.

(4) Voir notre article précédent, *A. C. A. E.*, t. XXIII, 1987, pp. 83-86. La date de 1783 n'est pas de toute fermeté. La référence à la devise d'Ambroise RENNARD, 44^e abbé de Saint-Denis-en-Broqueroie, sur la base du blason, est ainsi exprimée dans le catalogue des *Trésors d'art*, p. 68 : *On lui donne.* Dans un entretien oral concernant cette attribution, l'abbé H. Temperman l'a estimée non fondée. Il a relevé la devise *pungit sed lenit* sur une cloche dans une chapelle située sur le territoire de Marcq, avec un blason rond, portant un chevron et trois ruches, surmonté de deux crosses tournées vers l'extérieur. Il pense que ce blason serait celui d'un évêque(?). Voir *A. C. A. E.*, t. XIII, 1962-1963, p. 300.

Rituel de la dédicace des églises demandait que la messe ne soit pas célébrée dans une église, avant que celle-ci ne soit bénite. On peut, dès lors, comprendre que le curé et les paroissiens désiraient y entrer dès que possible, avant même la finition des travaux, et que cela eut lieu dès 1778. Ce qui est étonnant et laisse perplexe, c'est le silence du registre paroissial sur cette bénédiction. On lit, en effet, au vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte (8 novembre 1778) :

demain, c'est le dernier jour de l'octave, on chantera la messe des trépassés et le salut comme de coutume à l'intention des bienfaiteurs⁽⁵⁾.

*
* *

Est-il possible de se faire une idée de l'église qui a précédé l'actuelle ? Dans les albums de Charles de Croÿ figure une peinture donnant l'église de Petit-Enghien. Nous sommes heureux de la présenter ici, grâce à l'aimable autorisation de Monsieur Jean-Marie Duvosquel. Elle avait déjà été publiée dans un petit volume ayant trait à l'actuelle province du Hainaut⁽⁶⁾. Cette église présente les caractéristiques suivantes : en forme de croix, la partie centrale surmontée d'une tour, celle-ci terminée par une flèche effilée⁽⁷⁾. La partie du sanctuaire qui serait le chœur, est légèrement plus petite que la nef centrale (deux tiers environ de celle-ci); la partie visible du transept est très petite.

(5) Registre des annonces paroissiales de Petit-Enghien, pour la période 1775 à 1782. Est-ce oubli du curé ? ou décision impromptue du doyen ? ou volonté de discrétion étant donné l'état d'achèvement de l'église ? Il est vrai qu'une bénédiction d'église est beaucoup plus simple qu'une consécration et que le salut prévu offrait un cadre liturgique pour la dite bénédiction. Par lui-même, le silence du registre n'infirmes pas l'indication de l'autre registre du doyen de Hal rapportée à la note ci-dessus.

(6) Daniel MISONNE et Jean-Marie DUVOSQUEL, *Le Hainaut dans les Albums du duc Charles de Croÿ (Fin XVI^e-début XVII^e)*, Mons, Fédération du Tourisme de la province du Hainaut, 1980, 94 pp. dont 33 de textes et 54 d'illustrations. Les gravures sont publiées en noir et blanc. Celle de Petit-Enghien se trouve à la page 86. Les albums de Charles de Croÿ sont en cours de publication. Les croquis concernant le bailliage d'Enghien seront publiés, selon la programmation des éditeurs, dans le tome X (Hainaut VII) en 1991. Voir à ce sujet Jean-Marie DUVOSQUEL, *La place du Hainaut dans les albums de Croÿ*, dans *Hainaut-Tourisme*, n° 246 de février 1988, pp. 15 à 20.

(7) Spontanément, on pense à la croix latine pour comprendre la portée symbolique de ce plan. Une autre hypothèse est toutefois possible : celle du plan appelé *ad quadratum* qui a marqué plusieurs réalisations médiévales; la longueur comporte trois carrés d'égale mesure, la largeur, deux carrés d'égale mesure. La portée symbolique de ce plan est la référence à la Jérusalem céleste : la mesure de base est le carré (*Apocalypse*, XXI, 16) et toute l'imagerie est en référence à la vision du nouveau Temple d'Ezéchiel (*Livre d'Ezéchiel*, chap. 40 à 48). Seule, une pièce d'archive nous rapportant les mesures exactes pourrait apporter réponse à cette question. Sur le plan *Ad Quadratum*, voir l'*Album de Villard de Honnecourt*, architecte du XII^e siècle, publié par J-B LASSUS, Paris, 1853.

Dans quelle mesure peut-on s'appuyer sur cette peinture pour se représenter l'église telle qu'elle était ? De l'avis des connaisseurs, il semble que l'on puisse globalement se fier aux peintures rapportées dans ces albums en ce qui concerne le Hainaut. Pour ce qui est de l'église de Petit-Enghien, l'hypothèse d'une erreur d'attribution doit toutefois être envisagée sérieusement. Un examen attentif de la tour actuelle conduit, en effet, à relever les points suivants⁽⁸⁾.

La tour est construite de bas en haut selon des matériaux semblables : des pierres brutes extraites du sol du village selon J. Godet⁽⁹⁾.

On notera la présence des contreforts engagés dans la façade Ouest, en moellons comme la tour, et, sur ces contreforts, le cordon du premier étage; le cordon du deuxième étage se retrouve sur les quatre façades.

La construction du dôme, au dix huitième siècle, pour aménager un passage dans le bas de la tour, n'a pas modifié l'architecture générale de celle-ci.

Au premier étage, trois meurtrières peuvent être remarquées sur les façades Ouest, Nord et Sud. Celle de la face Ouest est visible de l'extérieur; celle de la face Nord, identique à celle de la façade Ouest, est visible de l'intérieur sous les combles du bas côté; celle de la face Sud est bouchée, les traces étant visibles de l'intérieur de la tour au premier étage⁽¹⁰⁾. La face Est, intérieure à l'église actuelle, est dotée d'une porte donnant accès à la nef qui contient les traces d'un dallage primitif; elle est située derrière le buffet d'orgue⁽¹¹⁾.

La face Est de la tour présente encore un solin débordant en pierre visible des combles de la nef centrale. Il donne la position de la faite et de la pente de la toiture contemporaine de la tour; celle-ci est nettement plus basse et plus pentue que la toiture actuelle.

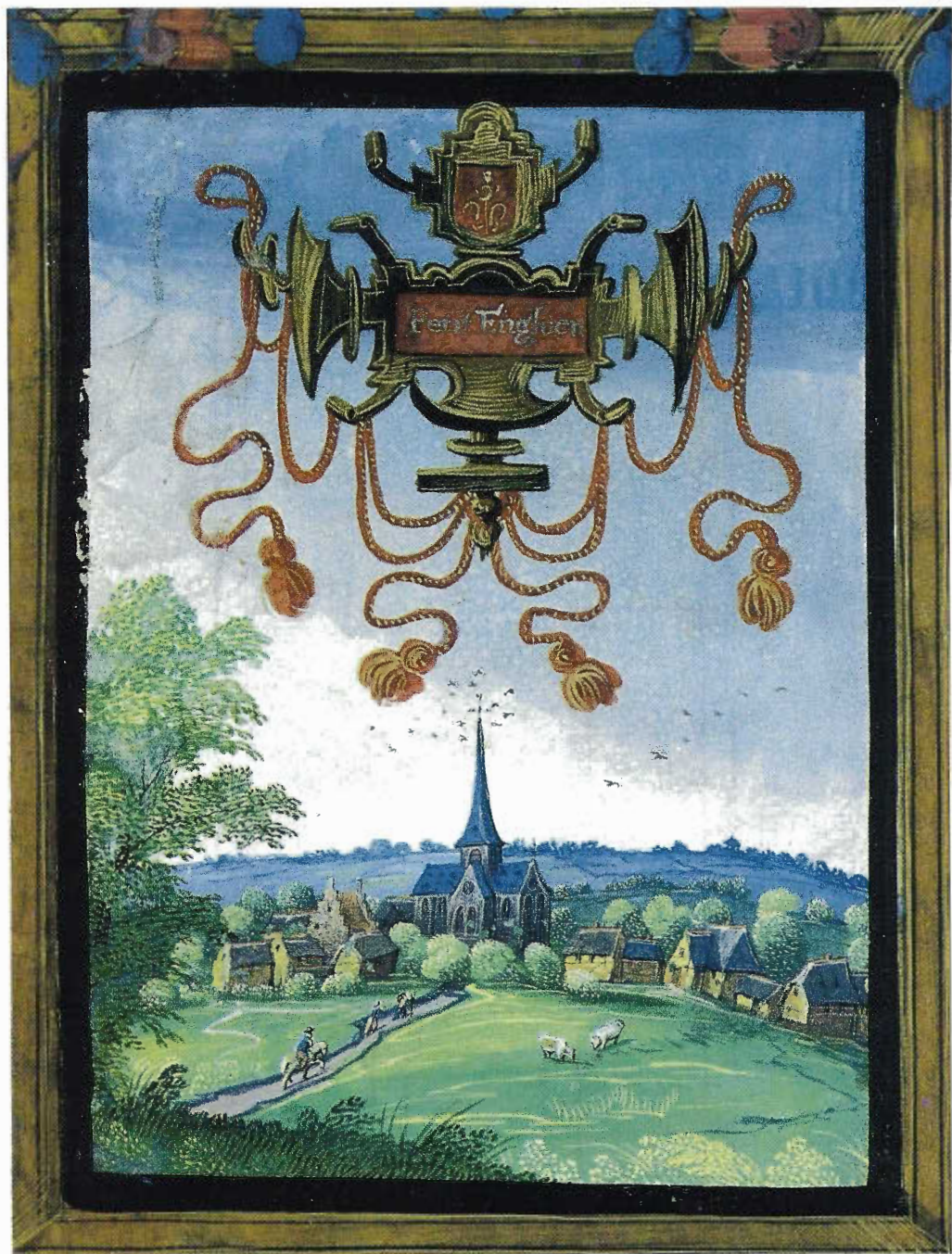
De l'intérieur des combles des nefs latérales, aux angles Nord-Est et Sud-Est, on remarque un arrachement de maçonnerie contemporaine de la tour soit l'amorce d'un pignon dépassant des murs Ouest des bas côtés.

(8) Nous devons à Monsieur Jean-Louis Vanden Eynde, architecte, les diverses observations ici rapportées, parfois même le vocabulaire utilisé. Nous lui devons surtout d'avoir pu découvrir, comprendre et interpréter les données relevées. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude.

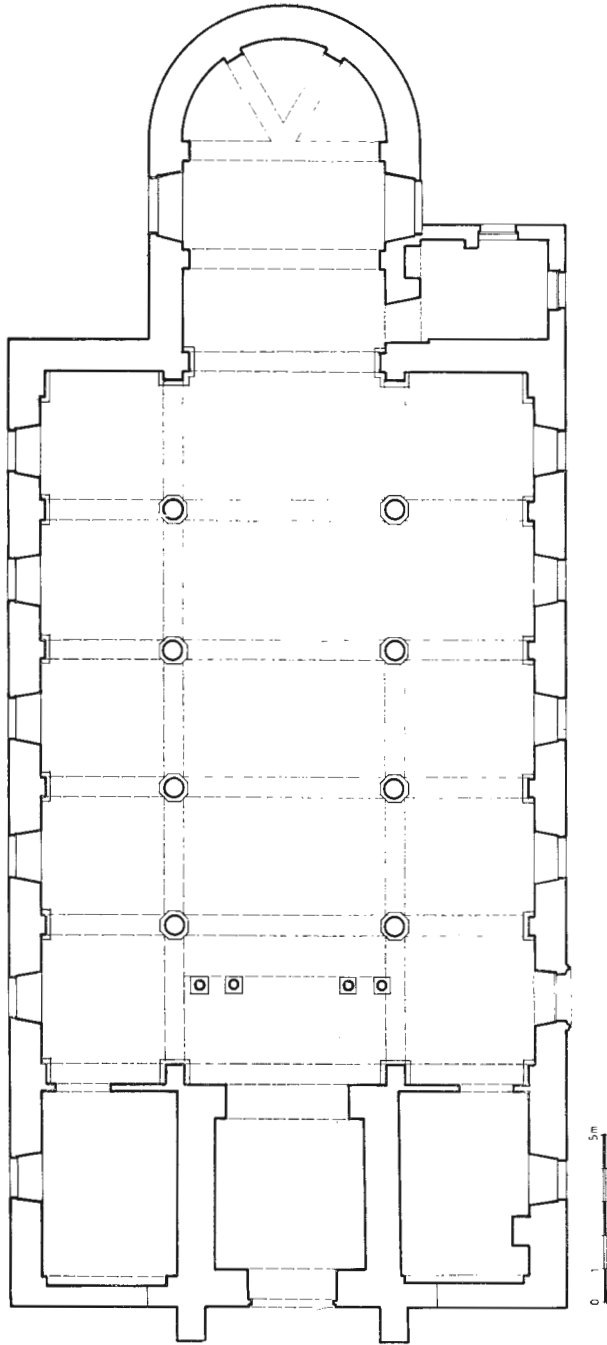
(9) J. GODET, *op. cit.*, p. 129.

(10) Il faut compléter ce que dit le catalogue *Trésors d'art de Saint-Denis-en-Broquerioie*, p. 95 : *De l'ancienne église de Petit-Enghien, datant de l'époque romane, il ne reste que la puissante tour occidentale de défense pourvue d'une meurtrière*. De quand date cette tour ? Le catalogue dit : *de l'époque romane*. J.-M. LEQUEUX, *op. cit.*, p. 35 dit : *du XIII^e J. GODET, op. cit. p. 127 écrit : vers l'an onze cent*. Il est difficile de se prononcer.

(11) Un autre passage a été percé au deuxième étage de la tour pour accéder au-dessus des voûtes de l'église. Il est sans contestation possible contemporain de la construction de l'édifice actuel.

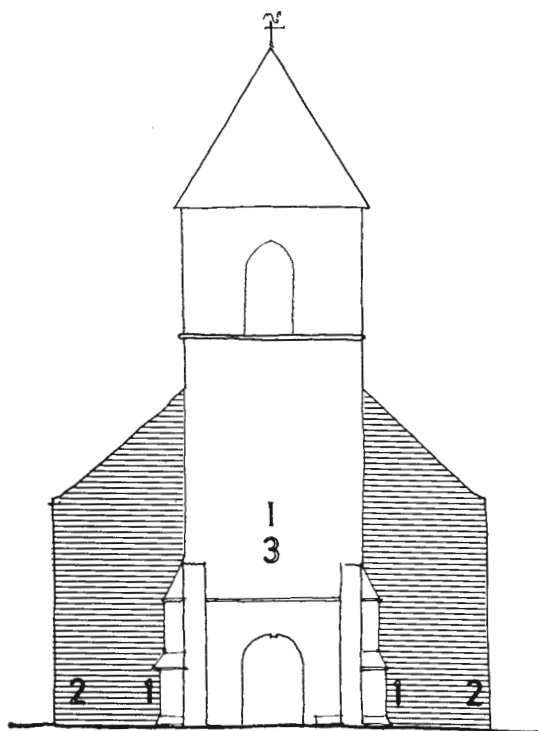


Petit-Engbien
Albums de Croÿ, volume X Comté du Hainaut VII, pl. 102
Crédit Communal (à paraître en 1991).
Photographe : Pjerpol Rulens.



L'église Saint-Sauveur à Petit-Enghien.
(Plan de J.-L. Vanden Eynde, 9 déc. 1988. Cliché C.A.E.)

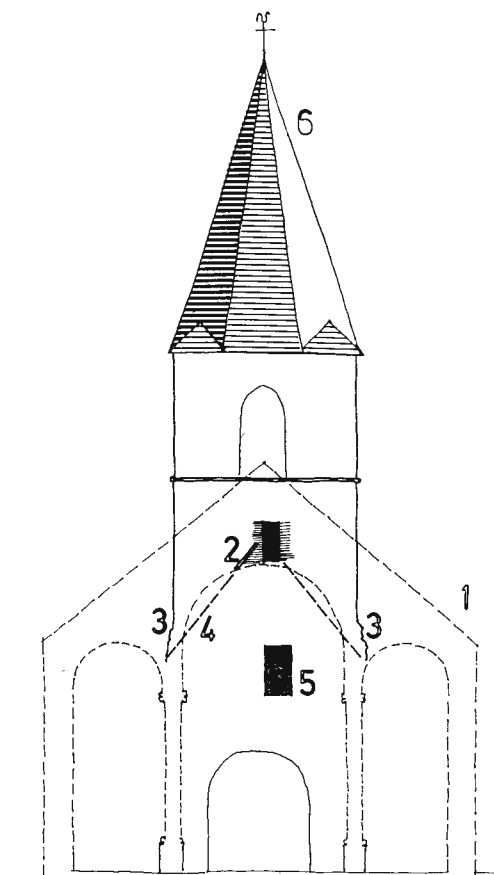
L'église Saint-Sauveur à Petit-Enghien.



Façade Ouest

1. Contreforts engagés en moellons
2. Bas côtés en brique datant de la rénovation de 1778
3. Meurtrière

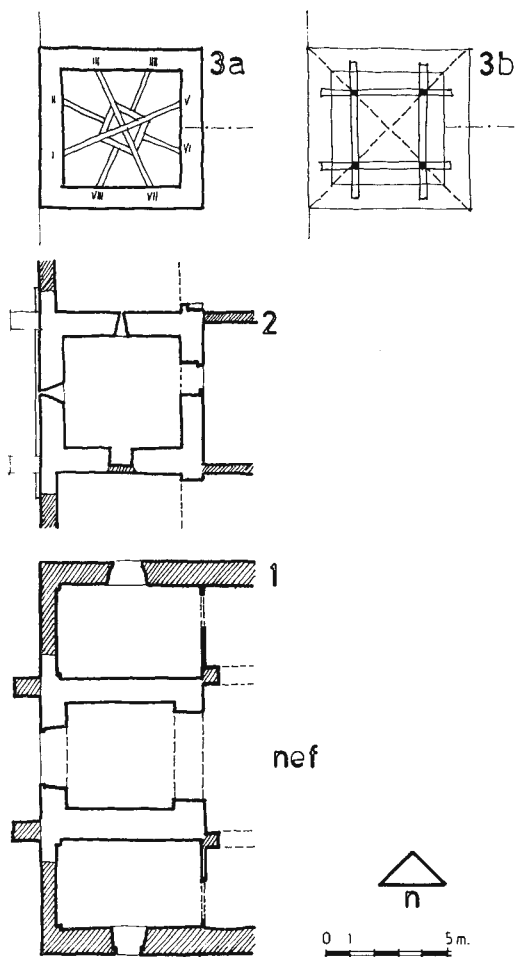
(Croquis de J.-L. Vanden Eynde, 2 janv. 1989. Cliché C.A.E.).



Coupe dans la nef vers l'Ouest,
Façade Est de la tour.

1. Profil de la toiture actuelle
2. Solin débordant en pierres plates maçonneries dans le moellonnage
3. Arrachements des pignons des bas côtés contemporains de la tour.
6. Essai de restitution du profil de la toiture de la tour antérieure à 1778.

(Croquis de J.-L. Vanden Eynde, 2 janv. 1989. Cliché C.A.E.).



Plans des différents niveaux de la tour.

1. Plan du rez-de-chaussée.

En grisé, les maçonneries de 1778.

2. Plan du premier étage. Niveau 6.67 m.

3a. Plan des combles.

Premier niveau de charpente. Niveau 19.44 m

3b. Plan des combles.

Second niveau de charpente. Niveau 19.69 m.

(Croquis de J.-L. Vanden Eynde, 2 janv. 1989. Cliché C.A.E.).

La présence d'un chanfrein à ras du sol, visibles à l'extérieur de la tour, porte aussi à penser que le niveau de l'ancienne église était inférieur au niveau actuel.

La charpente de la tour comporte deux niveaux de poutres superposées. Le premier, correctement ancré dans la maçonnerie, présente deux entrants, quatre coyers repris par quatre goussets et est placé à 60° par rapport aux murs; le second, reposant sur le premier, est placé au dessus du niveau des murs afin de revenir à un plan carré; il supporte la toiture qu'on peut encore observer aujourd'hui.

La charpente qui se trouve au sommet de la tour actuelle, comporte deux poutres superposés. Le premier, à deux entrants et quatre coyers repris par quatre goussets, est placé à 60° par rapport aux murs; les huit pièces sont numérotées à la griffe. Ce premier poutre constitue la base d'une flèche octogonale. Le second, reposant sur le premier, est placé au-dessus du niveau des murs afin de revenir à un plan carré; il supporte la toiture que l'on peut encore observer aujourd'hui.

Ces diverses observations conduisent aux conclusions suivantes. La tour actuelle, telle que nous la voyons, est une tour qui fut située *devant* une église et non à la croisée des nefs; vraisemblablement une tour qui a constitué un poste d'observation et de refuge, poste auquel on pouvait accéder de l'intérieur par la baie ouverte dans la face Est donnant dans la nef centrale. L'ancienne église était orientée vers l'Est, comme l'actuelle.

La tour portait autrefois, à la différence d'aujourd'hui, une flèche octogonale. Nous n'avons aucun élément ferme pour affirmer quelque chose concernant le plan de l'ancienne église.

On peut relever la connexion de quelques éléments recueillis avec ce que nous connaissons par ailleurs. L'orientation vers l'Est est une coutume chrétienne bien établie dès les origines; elle revêt une portée symbolique bien compréhensible. L'Orient est le lieu de l'aurore, de la naissance du jour et du surgissement de la lumière. Se tournant vers l'Orient pour la prière, les premières générations chrétiennes exprimaient ainsi dans leur attitude leur attente de la venue du Christ, selon le verset de l'évangile : *comme l'éclair part du levant et brille jusqu'au couchant, ainsi en sera-t-il de l'avènement du Fils de l'homme*⁽¹²⁾. Elles voulaient ainsi manifester que, pour elles, le Messie attendu est bien Jésus, le Ressuscité, et se démarquer de la coutume juive de se tourner vers le Temple de

(12) Évangile de Matthieu, XXIV, verset 27.

Jérusalem pour la prière⁽¹³⁾. C'est la même intention qui guida l'orientation des églises primitives ainsi que celle des tombes funéraires. Cette orientation symbolise l'accueil de celui que l'Écriture appelle *l'astre levant qui vient nous visiter*⁽¹⁴⁾.

L'existence du premier poutrage vient appuyer ce que rapporte dans ses notes l'abbé Verté, curé de Petit-Enghien :

Il y a eu du passé sur le clocher de Petit-Enghien une belle flèche comme il y a présent à herphelin : Cette flèche est tombée sur l'église et a brisé toute la charpente. L'église a demeuré quelque tems dans cet état, mais enfin on a tâché de la rebâtir, pendant cette intervalle, l'obit de Mr. Dewitte et les 2 obits Laurent Figué ont été remboursés. La communauté ayant besoin d'argent pour rebâtir le toit de la ditte église at employé les deniers capitaux des dittes fondations à la réfection ou rétablissement de la ditte église...

Cette fâcheuse chute de la flèche de Petit-Enghien est arrivée le premier jour d'août de l'an 1674 par un vent impétueux et une grêle épouvantable qui se fit l'après-midy. Ce fut environs dix ans après la mort de Mr. Dewitte et pendant que Mr. Lion étoit pasteur de ce lieu⁽¹⁵⁾.

On doit enfin constater qu'on ne peut se fier totalement à la présentation que fait de l'église le tableau concernant Petit-Enghien rapporté dans les albums Charles de Croÿ.

(13) L'orientation vers le soleil levant pour la prière était en usage dans les religions païennes, par exemple chez les Perses et les Égyptiens qui adoraient le dieu-Soleil. Les chrétiens ont accueilli très tôt cette coutume en lui insufflant un sens nouveau. Déjà, Tertullien en témoigne dans son *Apologeticum* (chap. XVI) écrit en 197. Saint Augustin fera encore mention de cette coutume en précisant : *Si nous nous tournons vers l'Orient pour prier, ce n'est pas que nous pensions que Dieu habite en un lieu précis, comme s'il avait abandonné les autres parties du monde, alors qu'il est présent partout. Mais l'esprit est averti de se mouvoir vers ce qui est le plus excellent.* Commentaire du Sermon sur la montagne, *Patrologie latine*, t. 34, colonne 1277.

(14) Cantique de Zacharie, *Évangile de Luc*, I, 78.

(15) Nicolas Philippe VÉRTÉ, curé de Petit-Enghien de 1731 à 1743. Un registre conservé aux archives paroissiales, de forme oblongue, 9,5×30 cm, porte l'inscription *1731 à 1736 inclusivement* sur la couverture en peau. Les 168 premières pages sont numérotées. Elles contiennent, de la page 1 à 13, un relevé des fondations reçues par l'abbé VÉRTÉ à partir du 8 juillet 1732; de la page 14 à la page 168, le *Semainier*, commençant au 8^e dimanche après la Pentecôte 1731 (8 juillet) et allant jusqu'au 22^e dimanche après la Pentecôte 1736 (22 octobre); le bas de la page 168 porte la mention : *fin du registre des messes et services faites dans l'église paroissiale de Petit-Enghien. 1736.* Cette mention est de la main de l'abbé VÉRTÉ. Les indications du *Semainier* sont d'une autre écriture. Les pages suivantes ne sont pas numérotées. Elles comportent divers petits *Mémoire* dont certaines pages sont raturées, la transcription du *Mandement* de l'archevêque de Cambrai du 4 avril 1719 (texte latin), des *Avertissements* de l'an 1730, du *Mandement* de l'an 1732, un règlement de l'an 1740, quelques listes de ceux et celles qui ont été admis à la première communion (cela va de l'âge de 11 à 17 ans), trois pages de notations diverses sur l'église et les curés de Petit-Enghien. Toutes ces pages sont de l'écriture de l'abbé VÉRTÉ. Un mémoire, d'une autre écriture, difficilement lisible. Nous nous référons à ces pages non numérotées en les désignant *folio...*, *recto* (ou *verso* selon les cas). Le texte cité ici est extrait du *Mémoire touchant la fondation de Monsieur Dewitte ou Witten, pasteur de ce lieu, de même touchant la fondation de Laurent figué, folio 3 verso et folio 4 recto.* Sur les conditions atmosphériques de ce premier août 1674, voir Y. DELANNOY, *L'orage de 1674 dans la région d'Enghien*, dans *A.C.A.E.*, t.XVII, 1973-1975, p. 112.

Pourquoi avoir construit une nouvelle église à Petit-Enghien à la fin du dix-huitième siècle ? Est-ce dû au mauvais état de l'ancienne église ? Bien que le récit de l'abbé Verté ne laisse pas pressentir une telle situation, cette nécessité n'est pas à exclure. Une raison déterminante pourrait être une autre nécessité ; celle de faire face à la croissance de la population. Même si les avis étaient divisés sur l'estimation de la croissance démographique, l'existence de celle-ci était pratiquement admise par tous à cette époque et considérée comme un élément positif⁽¹⁶⁾. Pour la région, à cette époque, cela s'est traduit tantôt par l'agrandissement des églises existantes, comme Hellebecq ou Bassilly, tantôt par la construction de nouvelles églises; le registre du doyen de Hal signale la bénédiction des nouvelles églises de Hautecroix le 20 décembre 1779, de Bierghes le 8 août 1780, de Herffelinghen le 30 novembre 1781⁽¹⁷⁾. Petit-Enghien se situe ainsi dans un mouvement général. Quant à la question de la population locale, on comptait 151 foyers en 1459, 165 foyers en 1560⁽¹⁸⁾. En 1716, selon un état du diocèse de Cambrai, Petit-Enghien comptait quatre cents paroisiens⁽¹⁹⁾.

(16) Selon A. SAUVY, *De Malthus à Mao-Tsé-Toung, Le problème de la population dans le monde*, Paris, édit. Denoël, 1958, les données statistiques parlent de 446 millions d'habitants sur la terre en 1500; 486 en 1600; 617 en 1700 dont 140 pour l'Europe; 919 en 1800 dont 266 pour l'Europe. La croissance était une réalité, ainsi que déjà l'accélération du rythme de cette croissance. Une voix discordante est à signaler. MONTESQUIEU, *Dissertation sur le nombre des hommes dans les temps ancien et moderne*, Paris, 1756, soutient l'opinion selon laquelle la terre allait vers son dépeuplement. Cependant, la plupart des doctrines et théories sur le peuplement humain, incluses dans les ouvrages des économistes tels que Quesnay (1694-1774) et Condorcet (1743-1794) étaient davantage conduites par la visée politique – l'enrichissement des Etats – que par le souci de l'analyse rigoureuse du phénomène démographique. Voir sur cette question J. DUPAQUIER, *La démographie historique*, Paris, P.U.F., 1984. Ils suivaient en cela la réflexion politique inaugurée lors du développement des cités au treizième siècle, par exemple chez un THOMAS D'AQUIN (1224-1274) dans son *De regimine principum*. Un écho de cette réflexion se retrouve encore chez J.J. BOSSUET (1627-1704) commentant dans *Politique tirée des paroles de l'Écriture sainte* le verset suivant tiré du *Livre des Proverbes*, XIV, 28 : *Peuple nombreux, gloire du roi; peu de sujets, ruine du prince*. Th. MALTHUS (1766-1834) sera le premier à affirmer un lien entre la croissance démographique et la misère croissante des populations, dans son célèbre *An Essay on the principle of population, or a view of its past and present effects on human Happiness*, publié anonymement en 1798; sur cette base, il invitera à une action pour freiner la croissance démographique. Dès 1803, il réédite sous sa responsabilité son *Essay* qui connaîtra six éditions avant la définitive de 1828. Celle de 1803 contient déjà le fameux *Apologue du banquet*. On mesure mieux aujourd'hui le manque d'analyse sérieuse du phénomène démographique chez Malthus, l'absence d'attention aux conditions sociales favorisant le développement des moyens de subsistance, ainsi que l'enjeu des présupposés de sa théorie. Voir J. STASSART, *Malthus et la population*, Liège, 1957 et P. LANTZ, *Malthus, Sismondi, Darwin. Populations et concurrence vitale*, dans *Les études philosophiques*, 1984, n° 3, pp. 385-398.

(17) A.C.A.E., t.III, 1887-1890, p. 284.

(18) Maurice - A. ARNOULD, *Les dénombremens de foyers dans le Comté de Hainaut (XIV^e-XVII^e siècle)*, Commission royale d'Histoire, Bruxelles, 1956, pp. 258-259.

(19) Manuscrit conservé à la Bibliothèque du Séminaire de Tournai, intitulé *Status generalis dioecesis Cameracensis anno 1716*.

Il ne faut pas écarter l'existence d'autres motivations conjointes comme le désir de bénéficier de lieux de culte adaptés aux aspirations liturgiques du temps, ou encore la préoccupation, de la part des abbayes collatrices, d'investir leurs richesses; le faire dans de telles réalisations était pour elles une manière de rejoindre les buts de civilisation et d'évangélisation qu'elles avaient reçus de leurs devanciers. Ainsi, pour Petit-Enghien, la reconstruction a-t-elle été décidée et financée par l'abbaye de Saint-Denis-en-Broquerie. Selon J. Godet, les frais furent de 40.060 livres⁽²⁰⁾.

Réédifiée sur des fondations plus anciennes. Cette affirmation de Soil de Moriamé doit être précisée. Les sous-bassements de l'église actuelle, d'une hauteur d'un mètre cinquante environ, comportent des pierres non travaillées; plusieurs proviennent vraisemblablement de l'ancienne église, d'après les signes lapidaires qui y ont été relevés. D'après ces signes, nous serions en présence de matériaux datant de la première moitié du seizième siècle⁽²¹⁾. S'il est donc exact de reconnaître des traces de fondations plus anciennes dans l'édifice actuel, il faut être prudent pour affirmer qu'il y a coïncidence avec l'espace occupé par l'édifice antérieur.

Rebâtie en suivant un plan nouveau, largement répandu et accepté à cette époque. Un chœur en arc de cercle, au chevet l'autel majeur, surmonté d'un retable; le tabernacle est sur l'autel. L'ensemble tend à mettre en valeur la présence eucharistique⁽²²⁾. Le chœur est relativement profond; sans doute cela a-t-il été prévu pour accueillir les deux pierres tombales aujourd'hui enlevées et scellées dans la face Nord du porche d'entrée⁽²³⁾. Trois nefs se par-

(20) J. GODET, *op. cit.*, p. 128. Il ne cite malheureusement pas la source de cette information.

(21) L'abbé Henri TEMPERMAN a fourni un premier inventaire des signes lapidaires des immeubles de la région dans *Essai d'un dictionnaire des signes lapidaires des tailleurs de pierre des régions de Feluy-Arquennes, les Ecaussines et Soignies 1394-1820*, dans *A. C. A. E.*, t. XVIII, 1976-1977-1978. Les nombreux renseignements collationnés sont repris dans Jean-Louis VAN BELLE, *Dictionnaire des signes lapidaires. Belgique et Nord de la France.*, éditeur Ciaco, (sans lieu), 1984. L-704 p. Les renseignements sur Petit-Enghien se trouvent à la p. 427. Actuellement, les signes à l'extérieur de l'église sont quasiment illisibles.

(22) L'ensemble du chœur a été présenté dans *A. C. A. E.*, t. XXIII, 1987, pp. 64 à 86. Une reproduction photographique du chœur s'y trouve, p. 65.

(23) J. GODET, *op. cit.*, p. 46. En raison de leur configuration, ces pierres tombales recueillaient l'humidité qui se condensait dans l'église aux jours favorables à ce phénomène atmosphérique; ce qui provoquait une gêne réelle pour la propreté de l'église. En outre, cette même configuration rendait difficile la circulation dans le chœur. Les pierres furent transférées dans le porche sous le pastorat de l'abbé Raedts dans les années 1937-1938. Un pavement en céramique fut alors placé. L'actuel tapis plain fut placé lors des aménagements de l'église par l'abbé J. Hermans.

tagent ce qui peut être considéré comme une grande salle rectangulaire; elles sont sous toiture unique. La nef centrale est dans l'axe du chœur; deux rangées de quatre colonnes toscanes marquent la séparation d'avec les nefs latérales. Ces colonnes sont monolithes, taillées en forme octogonale à la base. Cinq d'entr'elles portent la marque R : la première, la deuxième, la quatrième dans la rangée de gauche; la deuxième et la quatrième dans l'autre⁽²⁴⁾. Chacune des deux nefs latérales ont un autel surmonté d'un retable, d'allure baroque et semblable au retable central. Côté Nord, la statue de la Vierge Marie, tenant son fils sur le bras gauche. Une statue d'allure espagnole : la tête et le tronc en bois, montés sur un ensemble de cerceaux servant de pieds et permettant un habillage très décoratif. Elle pourrait dater de la fin du seizième siècle. Côté Sud, la statue du Saint-Sauveur, vénérée à Petit-Enghien depuis très longtemps; elle est estimée être du dix-septième siècle. Cette statue présente le Sauveur esquissant un mouvement de marche, la jambe droite légèrement avancée, comme pour exprimer cette volonté d'aller à la rencontre de ceux qui viennent à lui. La main gauche porte une sphère terrestre, signifiant qu'il est sauveur du monde; la main droite est levée, dans un geste de bénédiction manifesté par les trois doigts qui se rejoignent⁽²⁵⁾. Les pieds sont nus, selon la tradition statuaire médiévale, en écho à l'Écriture : *comme ils sont attrayants au sommet des montagnes les pieds du messager qui nous met à l'écoute de la paix, qui porte un message de bonté, qui nous met à l'écoute du salut, qui dit à Sion : ton Dieu règne*⁽²⁶⁾.

A quels buts répond un tel plan architectural ? Les églises chrétiennes de la Renaissance et de l'âge baroque sont conduites par la même idée qui anima les générations précédentes des âges roman et gothique. L'église de pierre est la maison de Dieu; elle l'est pleinement par les mystères qui s'accomplissent dans son enceinte; elle doit manifester celui qui est au centre : le Christ Jésus. Mais, dans

(24) Ce signe R est également observable sur certaines dalles du sol, en dessous de l'escalier donnant accès au jubé, en dessous de l'escalier de la Chaire de vérité, face à la porte d'entrée du local où se trouvent les installations du chauffage. J.-L. VAN BELLE, *op. cit.*, p. 608 l'attribue à Fm ROMBAUX, 1777. Un autre signe P est repérable sur une dalle au-dessous de la troisième fenêtre, côté Sud, comptée à partir de l'entrée.

(25) Geste très ancien, observable dans les icônes orientales et parfois sur les mosaïques primitives. Les trois doigts évoquent l'action des trois personnes divines que le Christ est venu rendre visible.

(26) *Isaïe*, LII,7. Le texte hébraïque dit : *pieds*. Les traductions donnent très souvent : *pas*. Paul, dans la *Lettre aux Ephésiens*, VI, 15, fera écho à ce texte : *comme chaussures aux pieds, l'élan pour annoncer l'évangile de la paix*.

la réalisation, il fallait accorder l'édifice religieux à la sensibilité de l'époque et à la compréhension du rôle attribué à l'activité artistique. Parmi les courants d'idées qui ont exercé une influence décisive, on peut relever au plan liturgique le désir de voir le prêtre prier, tourné vers l'Orient, avec le peuple chrétien; ce qui amène à ce que le prêtre soit tourné vers le retable et dos au peuple⁽²⁷⁾. De même le souci de mettre en valeur la présence de Jésus dans le pain eucharistique pour affirmer clairement la foi de l'Eglise catholique concernant la permanence de cette présence en dehors de la célébration de la messe; ce qui amène à mettre en valeur le tabernacle et la possibilité d'offrir à la dévotion des croyants l'eucharistie elle-même⁽²⁸⁾. Au plan artistique, le goût pour les retables au point qu'il peut être considéré comme typique de cette époque; ceux-ci répondaient au désir de manifester, parfois avec ostentation, le sens de la Majesté divine; ce qui amène à coller retable et autel contre le mur. Enfin l'attachement au culte des saints, attachement qui se nourrissait autant de la foi chrétienne en la communion des saints que de l'opposition aux Églises issues de la Réforme qui contestaient ce culte. D'où l'apparition des statues et images des saints dans les églises, en particulier les retables accueillant la Vierge Marie et le saint local. C'est une constante observée que la Vierge Marie est placée dans le côté gauche (si on juge en regardant l'autel majeur) et à droite le saint auquel l'église est dédiée. Mais, si on apprécie l'espace intérieur à partir de Celui qui y habite, il faut alors dire que Marie est située à droite de Jésus et le saint local à gauche. Constante architecturale qui est portée par une pensée chrétienne profonde. Siéger à la droite et à la gauche

(27) Ce changement ne s'est pas effectué sans résistance. On lit par exemple dans J-B. THIERS, *Dissertations ecclésiastiques sur les principaux autels des églises, les jubés des églises, la clôture du chœur*, Paris, 1688, chap. 12 consacré à la question de la prière tournée vers l'Orient, p. 76 : *Avec tout cela, il y a des prêtres si simples qu'ils ne voudroient pas dire la messe à un autel, s'ils n'étoient tournés vers l'Orient. Gavantus déclare cependant qu'on peut maintenant la dire de tous les côtés, pour la bonne raison que Dieu est par tout*. Par ailleurs, on perçoit une évolution dans les indications données pour la célébration des funérailles. Le *Rituale romanum* édité en 1614 prévoit : *les corps des défunts seront placés dans l'église, les pieds vers l'autel majeur. Par contre, que les prêtres aient la tête vers l'autel*. Indication conservée dans beaucoup de rituels postérieurs jusqu'à aujourd'hui. Mais le *Rituel de la province de Reims* édité par Charles Maurice LE TELLIER, Reims, 1677, au chapitre traitant *Des sépultures*, p. 622, prévoit : *Les corps des Laïcs seront toujours posés dans la Nef de l'Eglise, devant le Crucifix et jamais dans le Chœur, où l'on ne doit mettre ny enterrer que les ecclésiastiques seulement et on aura soin suivant l'usage de l'Eglise de tourner toujours les uns et les autres également, en sorte qu'ils ayent la teste du côté de la porte ou du bas de l'église, et les pieds vers l'autel*. Ce qui indique que chacun sera tourné vers l'Orient. A moins que ce ne soit aussi l'influence des idées d'égalité et de fraternité qui se fasse déjà percevoir ? ou celle du sacerdoce commun des fidèles ?

(28) Un témoin curieux de cette orientation pastorale est d'estimer de *superstition la plus condamnable et la plus criminelle qui soit*, l'attitude qui porte à *préférer faire ses prières devant l'image de la Vierge Marie alors que le Saint-Sacrement est exposé*. Voir J. PONTAS, *Dictionnaire des cas de conscience*, Paris, 1726, au mot *Superstition*, cas VII.

du Christ est un don qui est effectivement accordé à ceux qui ont suivi Jésus; le signe qui en est donné, est ainsi une source d'espérance pour ceux qui viennent prier à l'église⁽²⁹⁾. L'influence de divers passages de l'Écriture a certainement joué pour inscrire cela de cette manière, dans la réalité architecturale⁽³⁰⁾.

L'église de Petit-Enghien s'inscrit ainsi dans l'effort de rénovation existant à cette époque, tout en recueillant le patrimoine religieux qui était le sien et que les paroissiens entendaient transmettre aux générations futures. Ils le feront aussi en dotant l'église du mobilier liturgique approprié : chaire de vérité, confessionnaux, fonts baptismaux, banc de communion⁽³¹⁾.

Michel DAYEZ
Doyen d'Enghien,
Curé de Petit-Enghien.

(29) Aux disciples aspirant aux places d'honneur (ou la mère pour ses enfants, selon la version de Matthieu.) Jésus répond : *quant à siéger à ma droite ou à ma gauche, il ne m'appartient pas de l'accorder; ce sera donné à ceux pour qui mon Père l'a préparé (Evangile de Matthieu, XX, 23)*. Une telle parole est maintenant accomplie, ce qu'exprime la présence des saints dans l'église.

(30) Par exemple, le psaume 15, verset 11 : *A ta droite, éternité de délices*. Probablement est-ce la même idée qui a conduit les artistes à présenter Marie avec l'enfant sur le bras gauche, dans la très grande majorité des cas. C'est Jésus qui est le centre, et c'est à partir de Lui que tout doit être apprécié, y compris la place de sa mère. Pour montrer que Marie est à droite de Jésus, ce dernier est sur le bras gauche. C'est là une expression artistique juste de la foi chrétienne. Lorsqu'il proclamera le dogme de l'assomption de Marie, le 1 novembre 1950, Pie XII se fera l'écho de cette manière de comprendre, dans l'expression : *A la suite de son Fils, après avoir vaincu la mort, elle a obtenu d'être élevée, corps et âme, à la gloire suprême du ciel, pour y resplendir à la droite de son Fils, le Roi immortel des siècles*. Constitution apostolique *Munificentissimus Deus*, A.A.S., t.42, 1950, p. 762. La tradition orientale est également très ferme sur ce point. J-B. THIERS ne semble pas avoir perçu l'inspiration chrétienne qui sous-tend cette constante architecturale. Il essaie de la justifier en développant l'idée que, *dans l'église*, la place d'honneur est à gauche. Il en trouve une preuve dans le fait que la tradition bénédictine a toujours accordé cette place à Marie dans les monastères. *op.cit.*, chapitre 14.

(31) Nous y reviendrons dans une prochaine étude.